

## FLASH INFO

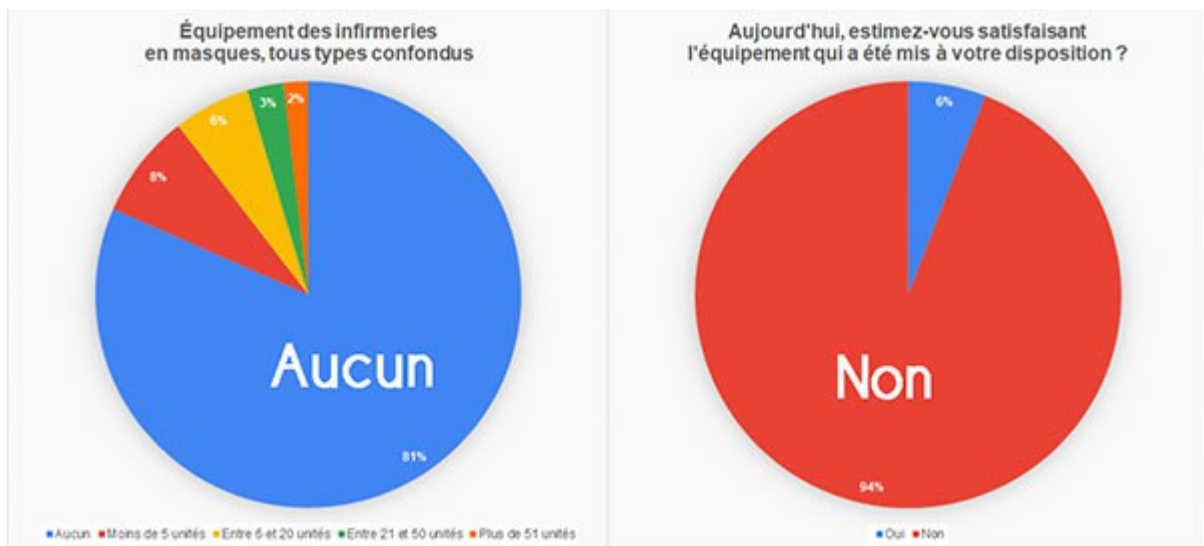
### Retour en classe : résultats de notre enquête

Cher·e collègue,

Merci d'avoir pris le temps de répondre à notre enquête en ligne sur l'équipement en matériels Covid-19. Voici quelques uns des résultats que nous avons pu en tirer.

#### Des conditions de reprises insatisfaisantes

Alors que les infirmier·es de l'Éducation nationale sont mobilisé·es pour préparer l'accueil des élèves dans les prochains jours, les mesures de protection individuelles ne sont pas du tout satisfaisantes pour l'heure.



Les masques ne sont toujours pas arrivés dans plus de 8 infirmeries sur 10. 9 infirmeries sur 10 ne sont pas équipées en blouses à usage unique, et 8 sur 10 n'ont pas accès à une visière ou des lunettes de protection.

**Plus de 9 infirmier·es sur 10 estiment donc insatisfaisant leur équipement pour cette reprise.**

■

#### Des revendications du SNIES

Comme préalable à la reprise du travail : la **mise à disposition du matériel** prévu dans le protocole sanitaire.

Un **protocole infirmier** pour la gestion des cas symptomatiques évocateurs de COVID-19.

Pour couvrir les besoins sur tout le territoire : le refus de renforts dans le 1er degré, mais des **créations d'emplois**.

La **mise à jour** du "Protocole national d'organisation des soins et des urgences".

Un communiqué de presse a été envoyé aux rédactions pour présenter les résultats de cette enquête.

[Cliquez ici](#) pour le télécharger.

### Des conseils pour cette reprise

#### **Réaliser un inventaire du matériel de protection disponible.**

Le chef d'établissement a l'obligation de mettre à disposition la protection individuelle. L'alerter sans délai par écrit de tout matériel manquant. Cette situation de travail peut représenter un "danger grave et imminent". Il doit être consigné dans le registre "document unique d'évaluation des risques professionnels" (DUERP).

**Demander la consultation de la CHS** (Commission d'Hygiène et Sécurité) sur le schéma d'organisation de l'établissement, et y assister en tant qu'expert.

**Prévoir l'utilisation d'une salle dédiée à l'isolement** des élèves et adultes présentant des symptômes évocateurs de COVID-19, afin d'éviter la fermeture de l'infirmerie pour cause de désinfection.

